

défenseurs du Saint-Siège dans ce siècle abâtardi et matérialiste. A l'heure où nous écrivons, le pouvoir temporel du grand Pie IX est sans aucun doute déclaré fini, par des fils ingrats et dégénérés de l'Italie.

Au milieu de ces désastres, que notre foi ne se laisse pas ébranler. Nos Chers Frères : la divine Providence continue à veiller sur l'Eglise et sur son auguste Chef; la Reine du ciel, que naguère il proclamait Immaculée, la protégera de son bras maternel; les vents déchaînés s'apaiseront, la mer se calmera, le vaisseau, aujourd'hui battu par les flots, reprendra sa route vers les rivages éternels sous la direction de son pilote infailible, et ceux dont Dieu aura fait ses fléaux, auront disparu : *Deficientes quemadmodum fumus deficiunt.....quæsiivi eum, et non est inventus locus ejus* (Ps 36). Les projets des méchants n'ont qu'un temps, ils se dissipent bientôt comme la fumée : on cherche de tous côtés les ennemis de la Sainte Eglise, on ne les trouve plus.

Cependant Nos Chers Frères, en ces jours si malheureux, nous avons un grand devoir à remplir, celui de la prière, qui apaise la colère divine, et fait descendre sur la terre coupable la rosée de la céleste miséricorde.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous croyons devoir prescrire ce qui suit :

1o Les prières que Nous avons ordonnées pour le Concile du Vatican, tant après la grand'messe qu'après chaque messe basse, continueront à se réciter jusqu'à nouvel ordre, en y ajoutant trois fois l'invocation ; "*Parce, Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis,*" que l'on pourra chanter les dimanches et jours de fête, si on le préfère.